

Paris, le 10 avril 2024, 23h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prolongation des garanties financières permettant à la SLN de poursuivre ses opérations

Dans la perspective de la signature du Pacte Nickel, Eramet et l'Etat sont parvenus à un accord afin de prolonger les garanties financières accordées à la SLN pour lui permettre de poursuivre ses activités minières.

Le 10 avril 2024, suite au rejet de la Province Nord des garanties financières accordées par Eramet jusqu'au 25 mai 2024, la SLN avait répondu à une injonction de la Province Nord de suspendre l'activité de ses sites miniers situés dans la Province Nord (Népoui-Kopéto, Française, Tiébaghi, Kouaoua, Etoile du Nord, Stamboul, Boualoudjélina, Bonini) dès la prise de poste le 11 avril au matin et d'engager une activité de sécurisation de ces sites.

Grâce à cet accord, l'activité des sites miniers situés en Province Nord peut se poursuivre en conformité.

Pour rappel, la SLN a toujours opéré avec des garanties financières constituées. Dans le cadre de son activité minière, la SLN doit apporter des garanties financières aux Provinces calédoniennes concernées pour garantir la remise en état et la réhabilitation des sites miniers après leur fermeture définitive, au cas où la SLN ne serait pas en mesure de réaliser ces opérations.

Compte tenu de sa situation financière, la SLN n'est plus en mesure d'apporter par elle-même ces garanties depuis 2020. Depuis cette date et conformément à la possibilité offerte par le code minier, Eramet s'est substitué à la SLN pour apporter ces garanties qui constituent des engagements hors bilan. Comme cela était le cas précédemment, ces engagements hors bilan sont sans impact sur l'endettement et la trésorerie du Groupe.



Calendrier

25.04.2024 : Publication du chiffre d'affaires Groupe du 1^{er} trimestre 2024

30.05.2024 : Assemblée Générale des actionnaires

25.07.2024 : Publication des résultats semestriels 2024 du Groupe

À PROPOS D'ERAMET

Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique.

Ses collaborateurs s'y engagent par leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent.

Manganèse, nickel, sables minéralisés, lithium et cobalt : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable.

Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces.

Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble.

www.eramet.com

CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Responsable relations presse

Fanny Mounier

fanny.mounier@eramet.com

+33 7 65 26 46 83